Notre village Travaillan

Juin 2022 N° 105 www.travaillan.fr

L'édito du Maire de Travaillan

L'année scolaire se termine, l'été est bien là et les vacances s'annoncent !

A savoir qu'au sein de notre communauté de communes de nombreuses manifestations sont organisées tout au long de cet été.

Nous avons vécu une période électorale chargée avec les élections du Président de la République puis les législatives ; nous attendons les nouvelles directives qui seront données.

Concernant les travaux, les diverses demandes ont été adressées afin d'obtenir des aides financières, les dossiers sont en cours d'instruction, nous devrions avoir des nouvelles prochainement.

La réfection de la pelouse du stade sera réalisée sous peu, ceci avant la reprise de la saison 2022/2023 ; nous félicitons les joueurs et dirigeants pour leur montée en division supérieure.

La fête de l'école s'est déroulée le 17 juin dernier et au vu de la participation ce fut une réussite.

Nous souhaitons une bonne intégration aux élèves de CM2 qui vont faire leur rentrée, pour la plupart au Collège de Sainte Cécile dès septembre.

Un platane malade sera abattu prochainement sur la Départementale 975, suite à l'analyse phytosanitaire, l'entreprise RIEU sera en charge de son abattage et dessouchage.

Je profite pour vous rappeler que les services de la Mairie fonctionnent sans interruption durant l'été et vous souhaite à tous de très belles vacances d'été.

Bien à vous

Isabelle Daladier

Nos réunions de travail

Extrait des délibérations du 12 Avril 2022

- **VOTE DES TAXES :** Mme le Maire présente à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022. A savoir :

Taxe foncière bâti 31.91 % Taxe foncière non bâti 42.67 %

Elle indique que le produit fiscal attendu s'élève à 352 267 € et propose au conseil de ne pas les modifier. Approuvé à l'unanimité

- **VOTE DU BUDGET 2022 - Caisse des Ecoles :** Mme le Maire présente le budget prévisionnel de l'exercice 2022 de la Caisse des Ecoles. Celui-ci s'élève à 31 244.41 €

Le Conseil, à l'unanimité approuve le Budget 2022.

- **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE D'UN AVENANT CDST 2020-2022 :** Le Conseil, à l'unanimité, décide de solliciter le Département dans le cadre d'un avenant au CDST 2020-2022, pour les opérations suivantes :

Appareils de Fitness / Tables extérieures / Réfection du mur du Cimetière /Reprise des Concessions en Terrain Commun / Clôture, réfection de la Pelouse au stade de Foot + chauffage vestiaire / Rénovation acoustique Salle du Conseil /Karcher Thermique / Corset d'arbre.

Extrait des délibérations du 9 juin 2022

• **Modalités de publicité des actes pris par les collectivités de moins de 3500 habitants :** Mme le Maire informe qu'à compter du 1er juillet 2022, pour toutes les collectivités, la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlement ni un caractère individuel doit être assurée sous forme électronique sur le site internet. Toutefois, pour les communes de moins de 3500 habitants, par dérogation, le Conseil peut choisir le mode de publicité. Le compte-rendu est supprimé, le procès-verbal sera signé par le Maire et le secrétaire de séance. La liste des délibérations sera affichée dans la semaine suivant la séance. Considérant la nécessité de maintenir une continuité de l'accès à l'information pour tous les administrés et pour ceux qui n'ont pas accès à Internet, le Conseil, à l'unanimité, fait le choix de publicité des actes (délibérations, décisions et arrêtés) par voie d'affichage sur le panneau à la porte de la Mairie.

- **Fonds d'aide aux jeunes**

Mme le Maire indique que ce dispositif permet aux jeunes de 18 à 25 ans, en difficultés de bénéficier d'aides financières visant à la réalisation de projets de nature à favoriser leur besoins divers (mobilité, subsistance, logement, santé, ...).Le Conseil décide par 12 voix « oui » et 3 voix « non » de participer au Fonds d'Aide aux Jeunes pour le montant forfaitaire de 200 €.Un bilan sera demandé auprès du Service Prévention des Exclusions et du Développement social Local.

- **Modification du Règlement de Location du Ball Trap**

Le Conseil à l'unanimité décide de rajouter dans le règlement que le matériel situé à la Cabane des Chasseurs est interdit d'utilisation lors de la location du terrain. Un panneau « Interdit » sera positionné. Les lieux seront balisés.

QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire indique que le projet agrivoltaïque a fait l'objet de demandes de recours gracieux. Ce projet portant sur la construction d'ombrières photovoltaïques devrait s'implanter le long de l'Aygues, sur les parcelles de Frédéric BARNIER. Le Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues et des riverains demandent le retrait du Permis de Construire accordé le 21 mars dernier à SASU CS AgriPV 21-2.

Annie MEUNIER et Frédéric DARRIBAU regrettent que l'information n'ait pas été donnée préalablement en Conseil, précisant que cette construction n'apporte aucun intérêt pour la commune, mais uniquement un bénéfice pour le propriétaire du terrain, sans compter les éventuelles nuisances (visuelles, ...). Patricia LISPAL indique qu'un autre projet est à l'étude sur le Quartier, mais qu'à ce jour, rien n'est déposé. Mme le Maire précise qu'en l'état actuel des choses, 5 propriétaires riverains ont fait une demande de recours gracieux ainsi que le Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues. D'autres recours peuvent encore être déposés.

Mme le Maire indique qu'une intervention au Cimetière, sur la stèle du jardin du souvenir, aura lieu en septembre prochain. En effet, le graphisme (mont Ventoux) réalisé n'est pas terminé ainsi que le gravage.

Mme le Maire informe que l'audience du 7 juin 2022, relative au dossier « Vallis Habitat », est reportée à une date ultérieure. L'avocat de la partie adverse ayant demandé un report pour constituer son dossier.

Retour sur les évènements

AVRIL

- **Elections présidentielles**: Elles ont eu lieu le 10 et le 24 Avril

MAI

- **Entretien du City stade**: l'équipe municipale a procédé à l'ensablement du city stade

- **Atelier plantation de fleurs dans la cour de l'école**

Retour sur les évènements

JUIN

- **Club informatique** : Partage du verre de l'amitié à l'occasion de la fin des cours animés par Daniel Mayer. Les cours informatique reprendront le 6 septembre , tous les mardis après midi de 14h00 à 16h00. Les inscriptions se feront à la salle des fêtes ou se dérouleront les séances. Le reliquat des cotisations non utilisées ont été reversés à l'APE soit 80 euros.

- **Assemblée générale des chasseurs:** Elle a été présentée par Bernard Sculfort le président, Daniel Mayer vice président, Alexandre Latour secrétaire et Gérard Boyer le trésorier. De nouvelles augmentations contraignent à des hausses de prix, désormais la carte sociétaire sera de 75 euros. Elle n'avait pas augmenté depuis 15 ans. Les cartes non sociétaires passent à 240 euros alors que la carte à la journée n'augmente pas (15 €). Jusqu'à présent les + de 70 ans avaient droit à la gratuité. Nombreux d'entre eux faisaient un don, le bureau la fixe à 37 € et propose de réserver à ce public avec un lâcher de faisans un jour de la semaine (la journée vétérans).

Pierre Criquet, enfant du village résidant à Orange qui prendra son 70ème permis de chasse.

Retour sur les évènements

JUIN

- **Représentation théâtrale par les enfants de l'école**

- **Fête de l'école**

- **Fête de la musique 1ere édition:** C'était une première pour le comité des loisirs, ce mardi 21 juin.

Le succès était au rendez vous, le groupe Open Bar a animé la soirée pour le plaisir de tous.

- **Récompense :** Patricia RAFFIN, a obtenu la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale échelon Or pour 35 ans de service.

Etat Civil

Les naissances

- *Emilio, Daniel, Franck FIESCHI né le 24/04/2022*
- *Julyan Boyer né le 16/05/2022*

Ils nous ont quittés

- *Paulette, Marie, Félicie MOREL épouse MONIER le 07/05/2022*
- *Régine, Lucienne, Léonie VACHE épouse COURBET le 2/06/2022*

Bien vivre à Travaillan

Commerces ambulants

- **Le mardi matin** : Mathias est présent pour vendre ses fruits et légumes de 9h00 à 11h00
- **Le vendredi matin** : épicerie mobile de 9h à 10 h (voir Flyer ci dessous) **Nouveau**
- **Le vendredi soir** : Traiteur cuisine Asiatique O/ME-LY à partir de 18h00
- **Le samedi soir** : Pizza Mika

Retrouvez tous les commerçants sur la place de la Mairie

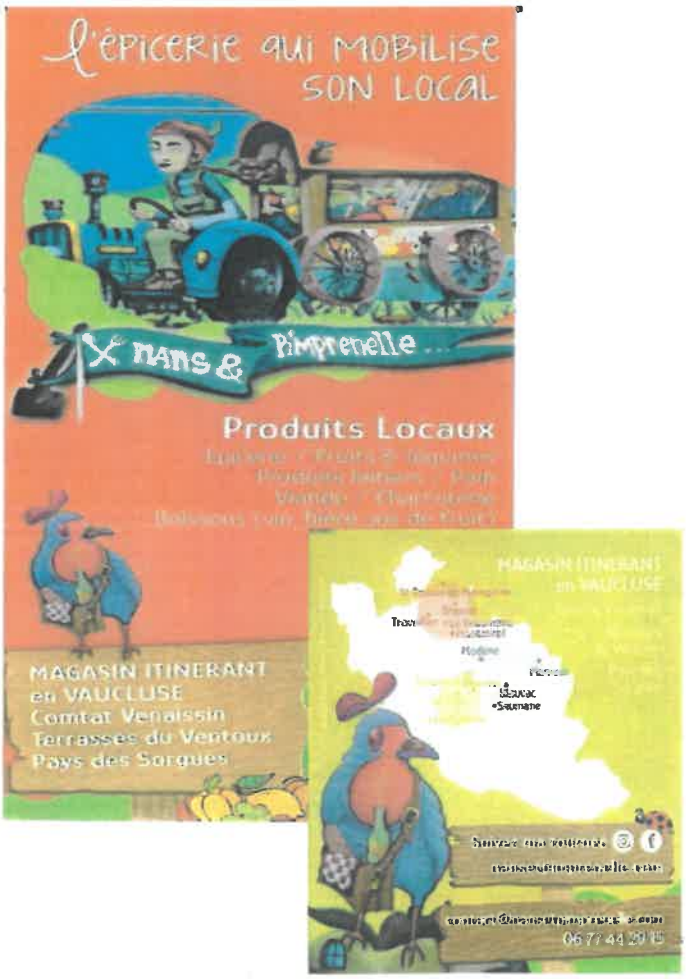

Jardin du souvenir

Création d'un jardin du souvenir au cimetière de Travaillan

Devoir de mémoire

Commémoration du 76 -ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Les élus de la ville de Travaillan et de la Ville de Camaret ainsi que les autorités civiles et militaires étaient réunis devant la stèle du Général de Gaulle pour commémorer le 82ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 ainsi que l'Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.

Un peu d'histoire

Les femmes au travail durant la guerre 14/18

Par Roger Imperaire

Dès août 1914, les femmes doivent assurer le travail des champs. Elles vont remplacer les hommes partis se battre. Le Président du Conseil des Ministres, René Viviani, les exhorte à assurer l'approvisionnement de l'arrière mais surtout du front.

Mais l'entrée dans une guerre longue implique vite de faire appel aux femmes dans des secteurs qui leur étaient jusqu'alors étrangers. Elles vont travailler dans l'administration, dans les transports et dans les usines...

En 1917, 40% des femmes se retrouvent dans la main d'œuvre salariée dont 1/4 dans les usines d'armement (les «munitionnettes»).

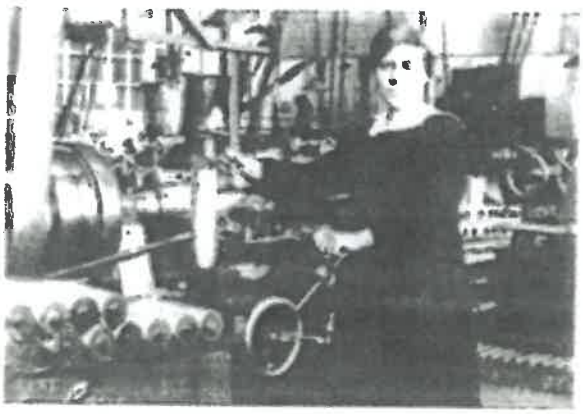

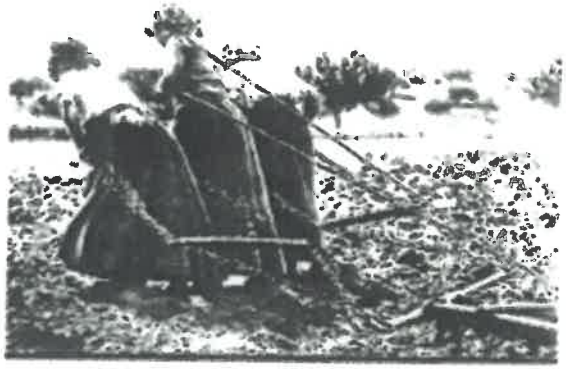

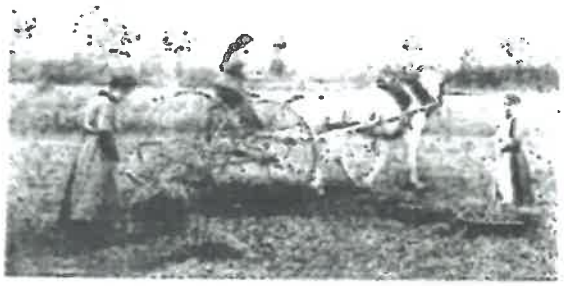

Certains travaux des champs et à l'usine sont extrêmement physiques et éprouvants. La vie des femmes est donc difficile en l'absence des hommes, des maris, des fils, des frères.

La Grande Guerre va modifier et transformer le rôle et la place des femmes dans le monde du travail et dans la société.

En juin 1917, dans les Bouches du Rhône notamment, des grèves et des cortèges d'ouvrières vont se dérouler...

Les femmes ont montré qu'elles pouvaient assurer de nombreux rôles qui étaient précédemment dévolus aux hommes.

Avec le retour des soldats, comment cette émancipation va-t-elle se concrétiser?

Environnement

Initiatives pour l'environnement : Présentation de deux articles d'élèves de classe de 5 ème du collège Victor Schoelcher.

Les articles sont divisés en deux parties.

- La première présente l'activité environnement réalisée cette année au collège, avec mise en place d'une permaculture et d'un poulailler.
- La seconde est un compte rendu d'une recherche par les élèves au sujet d'une initiative mise en place pour respecter davantage l'environnement.

Les collégiens au jardin !

La permaculture, une méthode que les élèves ont adoptée avec enthousiasme !

Cette année au collège Victor Schoelcher, les classes de 504 et 604 ont fait partie du projet environnement. Nous avons réalisé une permaculture dans le potager du collège. Cette méthode s'inspire de la nature pour reproduire un écosystème basé sur la diversité des cultures, leur résistance et leur productivité naturelle. L'objectif étant de produire un environnement équilibré, résistant, productif et durable. Nous utilisons aussi un système de paillage au collège. C'est une méthode qui garde l'humidité du sol pour ne pas avoir à arroser trop souvent. Il faut d'abord planter le légume ou fruit souhaité et l'arroser avant de l'entourer de blocs de paille et le recouvrir de paille. Nous avons aussi réalisé un compost ou l'on jette tous les déchets de la cantine, puis nous nous servons de ce compost pour fertiliser. Nous avons installé un poulailler avec deux poules que nous nourrissons avec les restes végétaux de la cantine pendant la semaine, et avec un distributeur de graines pendant le week-end et les vacances. Nous avons déjà planté des pommes de terres, de haricots, des choux, des artichaut, des framboises et des tomates. Pour finir l'année, nous avons fait un voyage à Buoux dans le Luberon, et avons passé la semaine à faire des activités et ateliers en lien avec l'environnement. Bien sûr tout cela n'aurait pas été possible sans notre professeure principale Madame Armand et tous nos professeurs ayant participé au projet.

STEPHEN Lila, RIOU Kassandra, MAROLA—MANI Solyne de 504

Dans notre région du nord Vaucluse, d'autres agriculteurs se lancent d'ailleurs dans une agriculture raisonnée notamment celle du vin. Ainsi, le domaine du Mourchon à SEGURET a choisi de cultiver sa vigne en biodynamie.

CHANGER LES HABITUDES POUR PRESERVER NOTRE TERRE

Cette méthode a été mise en place en 2021, elle consiste à faire des pulvérisations sur le sol avec de la bouse de corne et de silice. La biodynamie permet de ne pas utiliser de produits chimiques et redonne de la vie microbienne dans le sol pour que le sol soit vivant. Grâce à cette méthode, on utilise moins de cuivre. Les résultats sont évidents : la vigne est moins stressée et surtout elles résiste mieux à la sécheresse. Un tel avantage est important au vu de l'actualité et du réchauffement climatique, cela peut être très important pour l'avenir.

Nous devons tout faire pour sauver notre terre qui nous permet de vivre.

Nous avons des solutions , nous devons nous en servir et être tous solidaires .

GASTAUD Lucas 504

Environnement

CONSTRUISONS L'AVENIR AVEC LA PERMACULTURE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES !

De nouvelles initiatives sont mises en place pour l'environnement partout sur la planète. Ainsi au collège De Ste Cécile, élèves et professeurs se sont lancés dans une tentative d'agriculture écologique : la permaculture. Au nord de l'Europe, des pays sont en train de développer de nouvelles façons d'utiliser les énergies renouvelables.

LA PERMACULTURE, MODE DE PRODUCTION AGRICOLE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

La permaculture est une manière de jardiner tout en protégeant l'environnement et l'humain. La permaculture commence à prendre de plus en plus d'ampleur ces dernières années. Certains établissements scolaires se sont mis à adopter ce nouveau type d'agriculture comme le collège Victor Schoelcher (Ste Cécile les Vignes, 84). Différentes méthodes sont proposées, par exemple les « lasagnes » qui consistent à superposer des couches de feuilles mortes, des copeaux de bois et de la terre, afin de nourrir les plantations. Il faut laisser pousser la pelouse et la tondre le moins souvent possible pour que les insectes puissent mieux se reproduire. On trouve aussi dans cette établissement un poulailler, ainsi, ils ont leur propres oeufs et engrais. Ils ont également installés un potager où l'on peut trouver des artichauts, des blettes, des choux, des tomates et des pommes de terre. On utilise également le goutte à goutte qui permet d'irriguer les cultures de façon raisonnée.

Ce système est un système anti-gaspillage qui économise de l'énergie. Les initiatives pour la planète ne concement pas que l'agriculture, ainsi, le Danemark, la Suède et la Finlande se sont lancés depuis longtemps dans la production d'énergies renouvelables.

> **LE SAVIEZ-VOUS?**
> Permaculture de l'anglais « permaculture ». Mot dérivé de culture et le préfixe perma- (permanent)

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES VUES PAR LE DANEMARK, LA SUÈDE ET LA FINLANDE

Parmi les pays nordiques, le Danemark est l'un des plus avancés en terme d'initiative pour lutter contre le réchauffement climatique par l'utilisation d'énergies renouvelables. Les Danois favorisent ainsi l'énergie du vent (éolienne). La Suède est aussi un exemple sur les énergies renouvelables mais a recours à l'hydroélectricité (électricité produite par l'énergie hydraulique), la bioénergie (énergie renouvelable tirée de la transformation chimique de la biomasse)et utilise, comme les Danois, les éoliennes On en compte 3600 capables d'alimenter 30 000 foyers. Enfin, La Finlande, voisine de la Suède, est aussi en avance sur les énergies renouvelables. Ce pays, tout comme le Danemark, a opté pour les éoliennes qui ont une capacité d'environ 2 300 mégawatts.

On se rend compte que la France ne fait pas partie des premiers de la classe en matière écologique. Jacques Chirac, au Sommet mondial sur le développement durable en 2002 en Afrique du Sud (Johannesbourg),nous alertait déjà : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». C'était il y a 20 ans …

AIMONETTO-MARTINETTO Méline 501
EL AZZIOUI Sara 501
GOPAUL Isis 501
www.hivepower.tech
www.actu-environnement.com

Infos pratiques

Vignette Crit'Air

PRÉFET DE VAUCLUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Depuis le 24 janvier 2022, la circulation différenciée, dispositif mis en œuvre par le préfet en cas d'épisode de pollution de l'air prolongé, est instaurée. Les véhicules légers équipés de vignette Crit'Air 4, 5 et non classés, et les poids-lourds équipés de vignettes Crit'Air 3, 4, 5 et non classés, ne peuvent plus circuler dans le périmètre défini par arrêté préfectoral inter-départemental, comprenant 20 communes de Vaucluse, du Gard et des Bouches-du-Rhône.

Comment obtenir ma vignette ?

Pour 3,70 € (envoi postal inclus, au 1er mars 2022), je peux commander ma vignette par :

- téléservice, avec paiement en ligne par carte bancaire sur : www.certificat-air.gouv.fr
- courrier en utilisant le formulaire dédié avec paiement par chèque

Horaires d'été Déchèterie

Infos pratiques

Prévention du risque canicule

Ma santé peut être en danger quand ces **3 conditions** sont **réunies** :

- il fait très chaud,
- la nuit, la température ne descend pas, ou très peu,

cela dure plusieurs jours.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants

Numéro utile :

- **La plateforme téléphonique du public, Canicule info service au 0800 06 66 66**, permet d'obtenir des conseils pour **se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles.**
- Elle est joignable du **lundi au samedi de 9h à 19h** (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h à 19h).

Espace vélo à Camaret

Comité de rédaction: Isabelle Daladier, Patricia Lispal, Annie Meunier, Bernard Sculfort, Katia Vessiot

Mise en page : Katia Vessiot